

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXPO MARBRE à Brignais (69) : transmission d'une entreprise centenaire !

Arcéane, spécialiste de la transmission et reprise d'entreprises, a accompagné l'opération de cession d'EXPO MARBRE, société spécialisée dans la marbrerie.

Créée en 1922, la marbrerie FOCHEZATO propose depuis 3 générations son savoir-faire unique dans la conception et la fabrication sur-mesure de plans de travail, mobilier, panneaux de décoration, dallage et aménagement intérieur ou extérieur à partir de marbres et pierres de haute qualité.

Patrice FOCHEZATO reprend l'entreprise familiale -devenue EXPO MARBRE- en 1994 et la développe pendant 30 ans, jusqu'à se voir décerner le label d'Entreprise du Patrimoine Vivant. En 2020, il est rejoint à la tête de l'entreprise par Éric BERNARDI qui apporte sa longue expérience dans le domaine de la marbrerie et son réseau avec les architectes d'intérieur et décorateurs haut-de-gamme. Le duo fait progresser l'activité de 30% en 5 ans.

Les dirigeants approchant l'âge de la retraite, ils font le choix de céder la société le 19 décembre 2025 à un repreneur personne physique, M. Patrick DEBAVELAERE.

La Société EXPO MARBRE

Historiquement, la majorité de l'activité s'articulait autour de la fabrique et la pose de plans de travail et crédences de cuisine ou salle de bain pour des partenaires cuisinistes Premium. En 2020, l'entreprise investit dans un outil de production à la pointe de la technologie permettant de réaliser des opérations plus complexes, à partir de matériaux plus durs, le tout avec une précision de haut niveau.

Cette alliance du savoir-faire traditionnel et des possibilités offertes par les technologies du numérique permet à EXPO MARBRE de conforter sa position de partenaire privilégié des professionnels les plus exigeants en leur garantissant une qualité élevée pour leurs projets les plus audacieux. Ce travail d'excellence permet de compléter la clientèle historique avec les secteurs du résidentiel haut-de-gamme, de l'hôtellerie de luxe et de l'agencement de lieux professionnels et magasins prestigieux.

L'entreprise compte aujourd'hui 10 salariés et atteint 2,6 M€ de CA.

L'Acquéreur

Patrick DEBAVELAERE a construit son expérience professionnelle pendant 25 ans dans la gestion et le développement d'unité de fabrication pour l'industrie des matériaux de construction. Il s'est porté acquéreur d'EXPO MARBRE en décembre 2025 avec le souhait de poursuivre le développement du segment haut de gamme, accompagné par l'un des dirigeants historiques, Éric BERNARDI.

Conseils vendeurs

Fusions-Acquisitions : **ARCEANE** – Hervé THEVENET, Benjamin FAVIN

Avocats : **ELITYS AVOCATS**, Maître Dominique SAUVAGE - **SAINT-EXUPERY AVOCATS**, Maître Laurent LELIEVRE

Expert-Comptable : **CLS CONSEILS** – Estelle CREPIER, Mary GARNIER

Conseils Acquéreur

Avocat : **LEXICUBE** – Maître Thibault RICOME

À propos de Arcéane

Arcéane, société de conseil indépendante en fusions- acquisitions, dédiée aux PME (3 - 30 M€), composée de 16 professionnels, avec une présence nationale (5 implantations en France) et +250 opérations à son actif.

Depuis 20 ans, Arcéane accompagne des sociétés familiales, des dirigeants-actionnaires de PME-ETI et des entrepreneurs repreneurs.

Membre de Geneva Capital Group (GCG), réseau mondial (+50 pays) de conseils indépendants en M&A.